

## ORAISON FUNÈBRE

DE

MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE<sup>1</sup>,

INFANTE D'ESPAGNE,

REINE DE FRANCE ET DE NAVARRE,

Prononcée à Saint-Denis le 1<sup>er</sup> septembre 1683 en présence de monseigneur le Dauphin.*Sine macula enim sunt ante thronum Dei.*  
Ils sont sans tache devant le trône de Dieu.(Paroles de l'apôtre saint Jean, dans sa *Révélation*, chap. XIV, 5.)

MONSEIGNEUR,

Quelle assemblée l'apôtre saint Jean nous fait paraître! Ce grand prophète nous ouvre le ciel, et notre foi y découvre « sur la sainte montagne de Sion, » dans la partie la plus élevée de la Jérusalem bienheureuse, l'Agneau qui ôte le péché du monde, avec une compagnie digne de lui. Ce sont ceux dont il est écrit au commencement de l'Apocalypse : « Il y a dans l'Église de Sardis un petit nombre de fidèles, *pauca nomina*, qui n'ont pas souillé leurs vêtements<sup>2</sup> : » ces riches vêtements dont le baptême les a revêtus ; vêtements qui ne sont rien moins que Jésus-Christ même, selon ce que dit l'Apôtre : « Vous tous qui avez été baptisés, vous avez été revêtus de Jésus-Christ<sup>3</sup>. » Ce petit nombre chéri de Dieu pour son innocence, et remarquable pour la rareté d'un don si exquis, a su conserver ce précieux vêtement, et la grâce du baptême. Et quelle sera la récompense d'une si rare fidélité? Écoutez parler le Juste et le Saint : « Ils marchent, dit-il, avec moi, revêtus de blanc, parce qu'ils en sont dignes<sup>4</sup> ; » dignes, par leur innocence, de porter dans l'éternité la livrée de l'Agneau sans tache, et de marcher toujours avec lui, puisque jamais ils ne l'ont quitté depuis qu'il les a mis dans sa compagnie : âmes pures et innocentes, « âmes

<sup>1</sup> Cette princesse, née le 20 septembre 1638, était l'unique fruit du mariage de Philippe IV, roi d'Espagne, avec Elisabeth de France, fille de Henri IV. Le 4 juin 1660, elle épousa Louis XIV, son cousin germain, et qui était de même âge qu'elle. Lorsque ce monarque partit, en 1672, pour la guerre de Hollande, il lui confia la régence du royaume et lui donna ainsi le témoignage public de sa confiance dans ses talents. Après une vie passée dans l'exercice de la plus austère piété, Marie-Thérèse, qui s'était éloignée le plus qu'elle avait pu des intrigues et des agitations de la cour, mourut le 30 juillet 1683, à l'âge de quarante-cinq ans. « Voilà, dit le roi en apprenant sa mort, voilà le premier chagrin qu'elle m'ait donné. »

<sup>2</sup> *Habes pauca nomina in Sardis, qui non inquinaverunt vestimenta sua.* (Apoc. cap. III, 4.)

<sup>3</sup> *Quicumque in Christo baptizati estis, Christum induistis.* (Gal. cap. III, 27.)

<sup>4</sup> *Ambulabunt mecum in albis, quia digni sunt.* (Apoc. cap. III, 4.)

« vierges<sup>1</sup>, » comme les appelle saint Jean, au même sens que saint Paul disait à tous les fidèles de Corinthe : « Je vous ai promis, comme une vierge pudique, à un seul homme, qui est Jésus-Christ<sup>2</sup>. » La vraie chasteté de l'âme, la vraie pudeur chrétienne est de rougir du péché, de n'avoir d'yeux ni d'amour que pour Jésus-Christ, et de tenir toujours ses sens épurés de la corruption du siècle. C'est dans cette troupe innocente et pure que la reine a été placée : l'horreur qu'elle a toujours eue du péché lui a mérité cet honneur. La foi, qui pénètre jusqu'aux cieux, nous la fait voir aujourd'hui dans cette bienheureuse compagnie. Il me semble que je reconnais cette modestie, cette paix, ce recueillement que nous lui voyions devant les autels, qui inspirait du respect pour Dieu et pour elle : Dieu ajoute à ces saintes dispositions le transport d'une joie céleste. La mort ne l'a point changée, si ce n'est qu'une immortelle beauté a pris la place d'une beauté changeante et mortelle. Cette éclatante blancheur, symbole de son innocence et de la candeur de son âme, n'a fait, pour ainsi parler, que passer au dedans, où nous la voyons rehaussée d'une lumière divine. « Elle marche avec l'Agneau, car elle en est digne<sup>3</sup>. » La sincérité de son cœur, sans dissimulation et sans artifice, la range au nombre de ceux dont saint Jean a dit, dans les paroles qui précèdent celles de mon texte, que « le mensonge ne s'est point trouvé en leur bouche, » ni aucun déguisement dans leur conduite, « ce qui fait qu'on les voit sans tache devant le trône de Dieu<sup>4</sup> : » *Sine macula enim sunt ante thronum Dei*. En effet, elle est sans reproche devant Dieu et devant les hommes : la médisance ne peut attaquer aucun endroit de sa vie depuis son enfance jusqu'à sa mort ; et une gloire si pure, une si belle réputation est un parfum précieux qui réjouit le ciel et la terre.

Monseigneur, ouvrez les yeux à ce grand spectacle. Pouvais-je mieux essuyer vos larmes, celles des princes qui vous environnent, et de cette auguste assemblée, qu'en vous faisant voir au milieu de cette troupe resplendissante, et dans cet état glorieux, une mère si chérie et si regrettée? Louis même, dont la constance ne peut vainement ses justes douleurs, les trouverait plus traitables dans cette pensée. Mais ce qui doit être votre unique consolation, doit aussi, monseigneur, être votre exemple ; et, ravi de l'éclat

<sup>1</sup> *Virgines enim sunt. Hi sequuntur Agnum quocumque ierit.* (Apoc. cap. XIV, 4.)

<sup>2</sup> *Despondi vos uni viro virginem castam exhibere Christo.* (II. Cor. cap. XI, 2.)

<sup>3</sup> *Apoc. cap. III, 4.*

<sup>4</sup> *In ore eorum non est inventum mendacium : sine macula enim sunt ante thronum Dei.* (Apoc. cap. XIX, 5.)

immortel d'une vie toujours si réglée et toujours si irréprochable, vous devez en faire passer toute la beauté dans la vôtre.

Qu'il est rare, chrétiens, qu'il est rare encore une fois, de trouver cette pureté parmi les hommes ! mais surtout, qu'il est rare de la trouver parmi les grands ! « Ceux que vous voyez revêtus d'une robe blanche, ceux-là, dit saint Jean, viennent d'une grande affliction<sup>1</sup>, *de tribulatione magna* ; afin que nous entendions que cette divine blancheur se forme ordinairement sous la croix, et rarement dans l'éclat, trop plein de tentation, des grandeurs humaines.

Et toutefois il est vrai, messieurs, que Dieu, par un miracle de sa grâce, se plaît à choisir, parmi les rois, de ces âmes pures. Tel a été saint Louis toujours pur et toujours saint dès son enfance ; et MARIE-THÉRÈSE sa fille a eu de lui ce bel héritage.

Entrons, messieurs, dans les desseins de la Providence, et admirons les bontés de Dieu, qui se répandent sur nous et sur tous les peuples, dans la prédestination de cette princesse. Dieu l'a élevée au faite des grandeurs humaines, afin de rendre la pureté et la perpétuelle régularité de sa vie plus éclatante et plus exemplaire. Ainsi sa vie et sa mort, également pleines de sainteté et de grâce, deviennent l'instruction du genre humain. Notre siècle n'en pouvait recevoir de plus parfaite, parce qu'il ne voyait nulle part dans une si haute élévation une pareille pureté. C'est ce rare et merveilleux assemblage que nous aurons à considérer dans les deux parties de ce discours. Voici en peu de mots ce que j'ai à dire de la plus pieuse des reines, et tel est le digne abrégé de son éloge : Il n'y a rien que d'auguste dans sa personne, il n'y a rien que de pur dans sa vie. Accourez, peuples : venez contempler dans la première place du monde la rare et majestueuse beauté d'une vertu toujours constante. Dans une vie si égale, il n'importe pas à cette princesse où la mort frappe ; on n'y voit point d'endroit faible par où elle pût craindre d'être surprise : toujours vigilante, toujours attentive à Dieu et à son salut, sa mort si précipitée, et si effroyable pour nous, n'avait rien de dangereux pour elle. Ainsi son élévation ne servira qu'à faire voir à tout l'univers, comme du lieu le plus éminent qu'on découvre dans son enceinte, cette importante vérité, qu'il n'y a rien de solide ni de vraiment grand parmi les hommes, que d'éviter le péché ; et que la seule précaution contre les attaques de la mort, c'est l'innocence de la vie. C'est, messieurs, l'instruction que nous donne dans ce tombeau, ou plutôt du plus haut

<sup>1</sup> *Hi qui amici sunt stolis albis... hi sunt qui venerunt de tribulatione magna.* (Apoc. cap. VII, 13, 14.)

des cieux, très-haute, très-excellente, très-puissante et très-chrétienne princesse MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE, INFANTE D'ESPAGNE, REINE DE FRANCE ET DE NAVARRE.

Je n'ai pas besoin de vous dire que c'est Dieu qui donne les grandes naissances, les grands mariages, les enfants, la postérité. C'est lui qui dit à Abraham : « Les rois sortiront de vous<sup>1</sup>, » et qui fait dire par son prophète à David : « Le Seigneur vous fera une maison<sup>2</sup>. » Dieu, qui d'un seul homme a voulu former tout le genre humain, comme dit saint Paul, et de cette source commune le répandre sur toute la face de la terre, en a vu et prédestiné dès l'éternité les alliances et les divisions, « marquant les temps poursuit-il, et donnant des bornes à la demeure des peuples<sup>3</sup> ; » et enfin un cours réglé à toutes ces choses. C'est donc Dieu qui a voulu élever la reine, par une auguste naissance, à un auguste mariage, afin que nous la vissions honorée au-dessus de toutes les femmes de son siècle, pour avoir été chérie, estimée, et trop tôt, hélas ! regrettée par le plus grand de tous les hommes.

Que je méprise ces philosophes, qui, mesurant les conseils de Dieu à leurs pensées, ne le font auteur que d'un certain ordre général d'où le reste se développe comme il peut ! Comme s'il avait à notre manière des vues générales et confuses, et comme si la souveraine Intelligence pouvait ne pas comprendre dans ses desseins les choses particulières, qui seules subsistent véritablement<sup>4</sup>. N'en doutons pas, chrétiens, Dieu a préparé dans son conseil éternel les premières familles qui sont la source des nations, et dans toutes les nations les qualités dominantes qui devaient en faire la fortune. Il a aussi ordonné dans les nations les familles particulières dont elles sont composées, mais principalement celles qui devaient gouverner ces nations, et en particulier, dans ces familles, tous les hommes par lesquels elles devaient ou s'élever, ou se soutenir, ou s'abattre.

<sup>1</sup> *Reges ex te egredientur.* (Gen. cap. XVII, 6.)

<sup>2</sup> *Prædicat tibi Dominus, quod domum faciat tibi Dominus.* (II. Reg. cap. VII, II.)

<sup>3</sup> *Deus... qui fecit ex uno omne genus hominum habitare super universam faciem terræ, definiens statuta tempora, et terminos habitationis eorum.* (Act. cap. XVII, 24, 26.)

<sup>4</sup> Toujours Bossuet rend compte de tout par les décrets de la Providence, et méprise les philosophes qui veulent s'en passer. Dieu, dans son conseil éternel, a préparé Marie-Thérèse pour épouse au plus grand des hommes ; et cet homme sera Louis. On a beau se récrier, le soupçonner de flatterie, l'accuser d'appeler Dieu cet arrangement politique de deux cours pour le mariage d'une infante, il ne s'inquiète pas de cela, sûr que, quand il recourt à la Providence, il remonte à la vraie source des événements et à celle des plus beaux mouvements oratoires. (L'abbé de Fauxcelles.) — Voilà la philosophie de la religion, et Bossuet y rattache tout de suite la philosophie de la politique. (Le cardinal de Bausset.)

C'est par la suite de ces conseils que Dieu a fait naître les deux puissantes maisons d'où la Reine devait sortir ; celle de France et celle d'Autriche, dont il se sert pour balancer les choses humaines : jusqu'à quel degré et jusqu'à quel temps ? il le sait, et nous l'ignorons.

On remarque, dans l'Écriture, que Dieu donne aux maisons royales certains caractères propres ; comme celui que les Syriens, quoique ennemis des rois d'Israël, leur attribuaient par ces paroles : « Nous avons appris que les rois de la maison d'Israël sont éléments<sup>1</sup>. »

Je n'examinerai pas les caractères particuliers qu'on a donnés aux maisons de France et d'Autriche ; et sans dire que l'on redoutait davantage les conseils de celle d'Autriche, ni qu'on trouvait quelque chose de plus vigoureux dans les armes et dans le courage de celle de France ; maintenant que par une grâce particulière ces deux caractères se réunissent visiblement en notre faveur, je remarquerai seulement ce qui faisait la joie de la reine : c'est que Dieu avait donné à ces deux maisons, d'où elle est sortie, la piété en partage ; de sorte que sanctifiée<sup>2</sup>, qu'on m'entende bien, c'est-à-dire, consacrée à la sainteté par sa naissance, selon la doctrine de saint Paul, elle disait avec cet apôtre : « Dieu, que ma famille a toujours servi, et à qui je suis dédiée par mes ancêtres<sup>3</sup> : » *Deus cui servio à progenitoribus.*

Que s'il faut venir au particulier de l'auguste maison d'Autriche, que peut-on voir de plus illustre que sa descendance immédiate, où, durant l'espace de quatre cents ans, on ne trouve que des rois et des empereurs, et une si grande affluence de maisons royales, avec tant d'États et tant de royaumes, qu'on a prévu, il y a longtemps, qu'elle en serait surchargée ?

Qu'est-il besoin de parler de la très-chrétienne maison de France, qui, par sa noble constitution, est incapable d'être assujettie à une famille étrangère ; qui est toujours dominante dans son chef ; qui, seule dans tout l'univers et dans tous les siècles, se voit, après sept cents ans d'une royauté établie (sans compter ce que la grandeur d'une si haute origine fait trouver ou imaginer aux curieux observateurs des antiquités) ; seule, dis-je, se voit après tant de siècles encore dans sa force et dans sa fleur, et toujours en possession du royaume le plus illustre qui fut jamais sous le soleil, et devant Dieu, et devant les hommes : devant Dieu, d'une pureté inaltérable dans

<sup>1</sup> *Ecce audivimus quod reges domus Israel clementes sunt. (III. Reg. cap. xx, 31.)*

<sup>2</sup> *Filii vestri... sancti sunt. (I. Cor. cap. vii, 14.)*

<sup>3</sup> *II. Tim. cap. 1, 3.*

la foi ; et devant les hommes, d'une si grande dignité, qu'il a pu perdre l'empire sans perdre sa gloire ni son rang ?

La Reine a eu part à cette grandeur, non-seulement par la riche et fière maison de Bourgogne, mais encore par Isabelle de France<sup>1</sup>, sa mère, digne fille de Henri le Grand, et, de l'aveu de l'Espagne, la meilleure reine, comme la plus regrettée, qu'elle eût jamais vue sur le trône : triste rapport de cette princesse avec la reine sa fille : elle avait à peine quarante-deux ans quand l'Espagne la pleura ; et, pour notre malheur, la vie de MARIE-THÉRÈSE n'a guère eu un plus long cours. Mais la sage, la courageuse et la pieuse Isabelle devait une partie de sa gloire aux malheurs de l'Espagne, dont on sait qu'elle trouva le remède par un zèle et par des conseils qui ranimèrent les grands et les peuples, et, si on le peut dire, le roi même. Ne nous plaignons pas, chrétiens, de ce que la reine sa fille, dans un État plus tranquille, donne aussi un sujet moins vif à nos discours, et contentons-nous de penser que, dans des occasions aussi malheureuses, dont Dieu nous a préservés, nous y eussions pu trouver les mêmes ressources.

Avec quelle application et quelle tendresse Philippe IV son père ne l'avait-il pas élevée ? On la regardait en Espagne non pas comme une infante, mais comme un enfant ; car c'est ainsi qu'on y appelle la princesse qu'on reconnaît comme héritière de tant de royaumes. Dans cette vue, on approcha d'elle tout ce que l'Espagne avait de plus vertueux et de plus habile. Elle se vit, pour ainsi parler, dès son enfance, tout environnée de vertus ; et on voyait paraître en cette jeune princesse plus de belles qualités qu'elle n'attendait de couronnes. Philippe l'élève ainsi pour ses États ; Dieu, qui nous aime, la destine à Louis.

Cessez, princes et potentats, de troubler par vos prétentions<sup>2</sup> le projet de ce mariage. Que l'amour, qui semble aussi le vouloir troubler, cède lui-même<sup>3</sup>. L'amour peut bien remuer le cœur des héros du monde ; il peut bien y soulever des tempêtes, et y exciter des mouvements qui fassent trembler les politiques, et qui donnent des espérances aux insensés : mais il y a des âmes d'un ordre supérieur à ses lois, à qui il ne peut inspirer des sentiments indignes de leur rang. Il y a des mesures prises dans le ciel qu'il ne peut rompre ; et l'Infante, non-seulement par son auguste nais-

<sup>1</sup> Plus connue sous le nom d'Elisabeth, morte en 1644. Elle avait épousé le roi d'Espagne, Philippe IV.

<sup>2</sup> Toutes les maisons souveraines de l'Europe recherchaient l'alliance d'une princesse qui, selon les apparences, devait un jour posséder tant d'États.

<sup>3</sup> Louis XIV faisait alors une cour assidue à Marie Mancini, nièce du cardinal Mazarin.

sance, mais encore par sa vertu et par sa réputation, est seule digne de Louis.

C'était « la femme prudente qui est donnée proprement par le Seigneur<sup>1</sup>, » comme dit le Sage. « Pourquoi donnée proprement par le Seigneur, » puisque c'est le Seigneur qui donne tout ? et quel est ce merveilleux avantage, qui mérite d'être attribué d'une façon si particulière à la divine bonté ? Il ne faut, pour l'entendre, que considérer ce que peut dans les maisons la prudence tempérée d'une femme sage pour les soutenir, pour y faire fleurir dans la piété la véritable sagesse, et pour calmer des passions violentes qu'une résistance emportée ne ferait qu'aigrir.

Ile pacifique où se doivent terminer les différends de deux grands empires à qui tu sers de limite : ile éternellement mémorable<sup>2</sup> par les conférences de deux grands ministres, où l'on vit développer toutes les adresses et tous les secrets d'une politique si différente ; où l'un se donnait du poids par sa lenteur, et l'autre prenait l'ascendant par sa pénétration : auguste journée, où deux fières nations longtemps ennemies, et alors réconciliées par MARIE-THÉRÈSE, s'avancent sur leurs confins, leurs rois à leur tête, non plus pour se combattre, mais pour s'embrasser ; où ces deux rois, avec leur cour, d'une grandeur, d'une politesse, et d'une magnificence aussi bien que d'une conduite si différente, furent l'un à l'autre, et à tout l'univers, un si grand spectacle : fêtes sacrées, mariage fortuné, voile nuptial, bénédiction, sacrifice, puis-je mêler aujourd'hui vos cérémonies et vos pompes avec ces pompes funèbres, et le comble des grandeurs avec leurs ruines ? Alors l'Espagne perdit ce que nous gagnions : maintenant nous perdons tout les uns et les autres ; et MARIE-THÉRÈSE périt pour toute la terre. L'Espagne pleurerait seule : maintenant que la France et l'Espagne mêlent leurs larmes, et en versent des torrents, qui pourrait les arrêter ? Mais si l'Espagne pleurerait son infante, qu'elle voyait monter sur le trône le plus glorieux de l'univers, quels seront nos gémissements à la vue de ce tombeau, où tous ensemble nous ne voyons plus que l'inévitable néant des grandeurs humaines ? Taisons-nous ; ce n'est pas des larmes que je veux tirer de vos yeux. Je pose les fondements des instructions que je veux graver dans vos cœurs : aussi bien la vanité des choses humaines, tant de fois étalée dans cette chaire, ne se montre que trop d'elle-même

<sup>1</sup> *A Domino proprie uxor prudens. (Prov. cap. xix, 14.)*

<sup>2</sup> Le 7 novembre 1659, après vingt-quatre conférences tenues par le cardinal Mazarin et don Louis de Haro, dans l'île des Faisans, sur la Bidassoa, un traité de paix fut conclu entre la France et l'Espagne. La principale clause de ce traité était le mariage de Marie-Thérèse d'Autriche avec Louis XIV, mariage qui se fit l'année suivante.

sans le secours de ma voix, dans ce sceptre si tôt tombé d'une si royale main, et dans une si haute majesté si promptement dissipée.

Mais ce qui en faisait le plus grand éclat n'a pas encore paru. Une reine si grande par tant de titres, le devenait tous les jours par les grandes actions du roi, et par le continuel accroissement de sa gloire. Sous lui, la France a appris à se connaître. Elle se trouve des forces que les siècles précédents ne savaient pas. L'ordre et la discipline militaire s'accroissent avec les armées. Si les Français peuvent tout, c'est que leur roi est partout leur capitaine ; et après qu'il a choisi l'endroit principal qu'il doit animer par sa valeur, il agit de tous côtés par l'impression de sa vertu.

Jamais on n'a fait la guerre avec une force plus inévitable, puisqu'en méprisant les saisons, il a ôté jusqu'à la défense à ses ennemis. Les soldats, ménagés et exposés quand il faut, marchent avec confiance sous ses étendards : nul fleuve ne les arrête, nulle forteresse ne les effraie. On sait que Louis foudroie les villes plutôt qu'il ne les assiège, et tout est ouvert à sa puissance<sup>1</sup>.

Les politiques ne se mêlent plus de deviner ses desseins. Quand il marche, tout se croit également menacé : un voyage tranquille devient tout à coup une expédition redoutable à ses ennemis. Gand tombe avant qu'on pense à le munir : Louis y vient par de longs détours ; et la reine, qui l'accompagne au cœur de l'hiver, joint au plaisir de le suivre celui de servir secrètement<sup>2</sup> à ses desseins.

Par les soins d'un si grand roi, la France entière n'est plus, pour ainsi parler, qu'une seule forteresse qui montre de tous côtés un front redoutable. Couverte de toutes parts, elle est capable de tenir la paix avec sûreté dans son sein ; mais aussi de porter la guerre partout où il faut, et de frapper de près et de loin avec une égale force. Nos ennemis le savent bien dire ; et nos alliés ont ressenti, dans le plus grand éloignement, combien la main de Louis était secourable.

Avant lui, la France, presque sans vaisseaux, tenait en vain aux deux mers : maintenant on les voit couvertes, depuis le levant jusqu'au couchant, de nos flottes victorieuses ; et la hardiesse française porte partout la terreur, avec le nom de

<sup>1</sup> Un pareil éloge, quelque extraordinaire qu'il paraîtra, n'avait rien d'exagéré : la France, heureuse sous la main puissante de son roi, était alors au comble de la gloire. Cependant la mort de la reine, et celle de Colbert qui la suivit de près au tombeau, semblaient annoncer au monarque le terme de ses prospérités.

<sup>2</sup> Le roi, pour donner le change aux ennemis, s'était transporté en Lorraine, au mois de février 1678, avec la reine et toute sa cour, et avait fait investir Charlemont, Namur et Luxembourg, lorsque tout à coup, passant des bords de la Moselle à ceux de l'Escaut, il commanda au maréchal d'Humières d'investir la ville de Gand, qui fut prise le 9 mars de la même année, après quatre jours de siège seulement. (*Le président Hénault.*)

Louis. Tu céderas, ou tu tomberas sous ce vainqueur, Alger, riche des dépouilles de la chrétienté. Tu disais en ton cœur avare : Je tiens la mer sous mes lois, et les nations sont ma proie. La légèreté de tes vaisseaux te donnait de la confiance : mais tu te verras attaqué dans tes murailles, comme un oiseau ravissant qu'on irait chercher parmi ses rochers et dans son nid, où il partage son butin à ses petits. Tu rends déjà tes esclaves. Louis a brisé les fers dont tu accablais ses sujets, qui sont nés pour êtres libres sous son glorieux empire. Tes maisons ne sont plus qu'un amas de pierres. Dans ta brutale fureur tu te tournes contre toi-même, et tu ne sais comment assouvir ta rage impuissante. Mais nous verrons la fin de tes brigandages. Les pilotes étonnés s'écrient par avance : « Qui est semblable à Tyr? et toutefois elle s'est tue dans le milieu de la mer<sup>1</sup>; » et la navigation va être assurée par les armes de Louis<sup>2</sup>.

L'éloquence s'est épuisée à louer la sagesse de ses lois et l'ordre de ses finances. Que n'a-t-on pas dit de sa fermeté, à laquelle nous voyons céder jusqu'à la fureur des duels? La sévère justice de Louis, jointe à ses inclinations bienfaisantes, fait aimer à la France l'autorité sous laquelle, heureusement réunie, elle est tranquille et victorieuse. Qui veut entendre combien la raison préside dans les conseils de ce prince, n'a qu'à prêter l'oreille quand il lui plaît d'en expliquer les motifs. Je pourrais ici prendre à témoin les sages ministres des cours étrangères, qui le trouvent aussi convaincant dans ses discours que redoutable par ses armes. La noblesse de ses expressions vient de celle de ses sentiments, et ses paroles précises sont l'image de la justesse qui règne dans ses pensées. Pendant qu'il parle avec tant de force, une douceur surprenante lui ouvre les cœurs, et donne, je ne sais comment, un nouvel éclat à la majesté qu'elle tempère.

N'oublions pas ce qui faisait la joie de la reine. Louis est le rempart de la religion : c'est à la religion qu'il fait servir ses armes redoutées par mer et par terre. Mais songeons qu'il ne l'établit partout au dehors, que parce qu'il la fait régner au dedans et au milieu de son cœur. C'est là qu'il abat des ennemis plus terribles que ceux que tant de puissances, jalouses de sa grandeur, et l'Europe entière, pourraient armer contre lui. Nos vrais ennemis sont en nous-mêmes, et Louis com-

<sup>1</sup> Quæ est ut Tyrus, quæ obmutuit in medio maris? (Ezech. cap. xxvii, 32.)

<sup>2</sup> En 1664, le duc de Beaufort battit les corsaires d'Afrique, et s'empara même de Gigeri dans le royaume d'Alger. En 1683, du Quesne eut la mission glorieuse de détruire les obstacles que ces barbares mettaient au commerce français. Il s'en acquitta avec gloire : Alger bombardée deux fois, fut forcée de rendre les prisonniers chrétiens qu'elle retenait esclaves.

bat ceux-là plus que tous les autres. Vous voyez tomber de toutes parts les temples de l'hérésie<sup>1</sup> : ce qu'il renverse au dedans est un sacrifice bien plus agréable ; et l'ouvrage du chrétien, c'est de détruire les passions qui feraient de nos cœurs un temple d'idoles. Que servirait à Louis d'avoir étendu sa gloire partout où s'étend le genre humain? Ce ne lui est rien d'être l'homme que les autres hommes admirent : il veut être, avec David, « l'homme selon le cœur de Dieu<sup>2</sup>. » C'est pourquoi Dieu le bénit. Tout le genre humain demeure d'accord qu'il n'y a rien de plus grand que ce qu'il fait ; si ce n'est qu'on veuille compter pour plus grand encore tout ce qu'il n'a pas voulu faire, et les bornes qu'il a données à sa puissance. Adorez donc, ô grand roi ! celui qui vous fait régner, qui vous fait vaincre, et qui vous donne dans la victoire, malgré la fierté qu'elle inspire, des sentiments si modérés. Puisse la chrétienté ouvrir les yeux et reconnaître le vengeur que Dieu lui envoie ! Pendant, ô malheur ! ô honte ! ô juste punition de nos péchés ! pendant, dis-je, qu'elle est ravagée par les infidèles qui pénètrent jusqu'à ses entrailles, que tarde-t-elle à se souvenir et des secours de Candie<sup>3</sup>, et de la fameuse journée du Raab<sup>4</sup>, où Louis renouvela dans le cœur des infidèles l'ancienne opinion qu'ils ont des armes françaises, fatales à leur tyrannie ; et par des exploits inouis, devint le rempart de l'Autriche, dont il avait été la terreur ?

Ouvrez donc les yeux, chrétiens, et regardez ce héros, dont nous pouvons dire, comme saint Paulin disait du grand Théodose, que nous voyons en Louis, « non un roi, mais un serviteur de Jésus-Christ, et un prince qui s'élève au-dessus des hommes, plus encore par sa foi que par sa couronne<sup>5</sup>. »

C'était, messieurs, d'un tel héros que MARIE-THÉRÈSE devait partager la gloire d'une façon particulière, puisque, non contente d'y avoir part comme compagne de son trône, elle ne cessait

<sup>1</sup> Près de sept cents temples appartenant aux réformés avaient été détruits avant la révocation de l'édit de Nantes. Cette révocation n'eut lieu que le 22 octobre 1685, c'est-à-dire plus de deux ans après la mort de Marie-Thérèse d'Autriche.

<sup>2</sup> I. Reg. cap. xiii, 14.

<sup>3</sup> La ville de Candie tomba au pouvoir des Turcs le 16 septembre 1669. Les secours que les ducs de Beaufort et de Navailles avaient introduits dans cette place en retardèrent la prise plus de trois mois.

<sup>4</sup> Le 1<sup>er</sup> août 1664, à la journée de Saint-Gothard, près du Raab, les Turcs furent défaits par les Allemands que commandait Montécuculli, secondé par Coligni et la Feuillade, à la tête de six mille Français, et par le prince Charles Léopold, neveu du duc de Lorraine. (Le président Hénault.)

<sup>5</sup> In Theodosio non imperatorem, sed Christi servum; nec regno, sed fide, principem predicamus\*.

\* Le texte porte : « In Theodosio non tam imperatorem, quam Christi servum... : nec regno, sed fide, principem predicarem. » (Paulin. ep. ix, ad Sev. nov. edit. xxviii, n° 6.)

d'y contribuer par la persévérance de ses vœux.

Pendant que ce grand roi la rendait la plus illustre de toutes les reines, vous la faisiez, monseigneur, la plus illustre de toutes les mères. Vos respects l'ont consolée de la perte de ses autres enfants. Vous les lui avez rendus : elle s'est vue renaître dans ce prince<sup>1</sup> qui fait vos délices et les nôtres ; et elle a trouvé une fille digne d'elle dans cette auguste princesse, qui par son rare mérite, autant que par les droits d'un nœud sacré, ne fait avec vous qu'un même cœur. Si nous l'avons admirée dès le moment qu'elle parut, le roi a confirmé notre jugement ; et maintenant devenue, malgré ses souhaits, la principale décoration d'une cour dont un si grand roi fait le soutien, elle est la consolation de toute la France.

Ainsi notre reine, heureuse par sa naissance, qui lui rendait la piété aussi bien que la grandeur comme héréditaire, par sa sainte éducation, par son mariage, par la gloire et par l'amour d'un si grand roi, par le mérite et par les respects de ses enfants, et par la vénération de tous les peuples, ne voyait rien sur la terre qui ne fût au-dessous d'elle. Élevez maintenant, ô Seigneur ! et mes pensées et ma voix. Que je puisse représenter à cette auguste audience l'incomparable beauté d'une âme que vous avez toujours habitée, qui n'a jamais « affligé votre Esprit saint<sup>2</sup>, » qui jamais n'a perdu « le goût du don céleste<sup>3</sup>; » afin que nous commencions, malheureux pécheurs, à verser sur nous-mêmes un torrent de larmes ; et que ravis des chastes traits de l'innocence, jamais nous ne nous lassions d'en pleurer la perte.

A la vérité, chrétiens, quand on voit dans l'Évangile la brebis perdue<sup>4</sup>, préférée par le bon pasteur à tout le reste du troupeau ; quand on y lit cet heureux retour du prodigue retrouvé, et ce transport d'un père attendri qui met en joie toute sa famille, on est tenté de croire que la pénitence est préférée à l'innocence même, et que le prodigue retourné reçoit plus de grâces que son aîné, qui ne s'est jamais échappé de la maison paternelle. Il est l'aîné toutefois ; et deux mots, que lui dit son père, lui font bien entendre qu'il n'a pas perdu ses avantages : « Mon fils, lui dit-il, vous êtes toujours avec moi ; et tout ce qui est à moi est à vous<sup>5</sup>. » Cette parole, messieurs,

<sup>1</sup> Il s'agit ici de Louis de France, dit Monseigneur, ou le grand Dauphin, élève de Bossuet. Il épousa Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière. Des six enfants que Louis XIV eut de Marie-Thérèse, ce prince est le seul qui ait survécu à sa mère.

<sup>2</sup> Nolite contristare Spiritum sanctum Dei. (Eph. cap. iv, 30.)

<sup>3</sup> Gustaverunt donum cœlestis. (Hebr. cap. vi, 4.)

<sup>4</sup> Luc. cap. xv, 4, 20.

<sup>5</sup> Fili, tu semper mecum es, et omnia mea tua sunt. (Ibid. 31.)

ne se traite guère dans les chaires, parce que cette inviolable fidélité ne se trouve guère dans les mœurs. Expliquons-la toutefois, puisque notre illustre sujet nous y conduit, et qu'elle a une parfaite conformité avec notre texte. Une excellente doctrine de saint Thomas nous la fait entendre, et concilie toutes choses. Dieu témoigne plus d'amour au juste toujours fidèle : il en témoigne davantage aussi au pécheur réconcilié ; mais en deux manières différentes. L'un paraîtra plus favorisé, si l'on a égard à ce qu'il est, et l'autre, si l'on remarque d'où il est sorti. Dieu conserve au juste un plus grand don ; il retire le pécheur d'un plus grand mal. Le juste semblera plus avantageux, si l'on pèse son mérite, et le pécheur plus chéri, si l'on considère son indignité. Le père du prodigue l'explique lui-même : « Mon fils, vous êtes toujours avec moi, et tout ce qui est à moi est à vous<sup>1</sup>; » c'est ce qu'il dit à celui à qui il conserve un plus grand don : « Il fallait se réjouir, parce que votre frère était mort, et qu'il est ressuscité<sup>2</sup>; » c'est ainsi qu'il parle de celui qu'il retire d'un plus grand abîme de maux. Ainsi les cœurs sont saisis d'une joie soudaine par la grâce inespérée d'un beau jour d'hiver, qui, après un temps pluvieux, vient réjouir tout d'un coup la face du monde, mais on ne laisse pas de lui préférer la constante sérénité d'une saison plus bénigne : et, s'il nous est permis d'expliquer les sentiments du Sauveur par ces sentiments humains, il s'émeut plus sensiblement sur les pécheurs convertis, qui sont sa nouvelle conquête ; mais il réserve une plus douce familiarité aux justes, qui sont ses anciens et perpétuels amis : puisque s'il dit, parlant du prodigue : « Qu'on lui rende sa première robe<sup>3</sup>, » il ne lui dit pas toutefois : « Vous êtes toujours avec moi ; » ou, comme saint Jean le répète dans l'Apocalypse : « Ils sont toujours avec l'Agneau, et paraissent sans tache devant son trône : » *Sine macula sunt ante thronum Dei*<sup>4</sup>.

Comment se conserve cette pureté dans ce lieu de tentations, et parmi les illusions des grandeurs du monde ; vous l'apprendrez de la reine. Elle est de ceux dont le Fils de Dieu a prononcé dans l'Apocalypse : « Celui qui sera victorieux, je le ferai comme une colonne dans le temple de mon Dieu : » *Faciam illum columnam in templo Dei mei*<sup>5</sup>. Il en sera l'ornement, il en sera le soutien par son exemple : il sera haut, il sera ferme. Voilà déjà quelque image de la reine. Il ne sor-

<sup>1</sup> Luc. cap. xv, 31.

<sup>2</sup> Gaudere oportebat, quia frater tuus hic mortuus erat, et revixit. (Ibid. 32.)

<sup>3</sup> Dixit pater ad servos suos : Cito proferte stolam primam et induite illum. (Luc. cap. xv, 22.)

<sup>4</sup> Apoc. cap. xiv, 4, 5.

<sup>5</sup> Ibid. cap. iii, 12.

« tira jamais du temple : » *Foras non egreditur amplius*<sup>1</sup>. Immobile comme une colonne, il aura sa demeure fixe dans la maison du Seigneur, et n'en sera jamais séparé par aucun crime. « Je le ferai, » dit Jésus-Christ, et c'est l'ouvrage de ma grâce. Mais comment affermira-t-il cette colonne? Écoutez, voici le mystère : « et j'écrirai dessus<sup>2</sup>, » poursuit le Sauveur : j'élèverai la colonne, mais en même temps je mettrai dessus une inscription mémorable. Hé! qu'écrirez-vous, ô Seigneur? Trois noms seulement, afin que l'inscription soit aussi courte que magnifique. « J'y écrirai, dit-il, « le nom de mon Dieu, et le nom de la cité de « mon dieu, la nouvelle Jérusalem, et mon nouveau nom<sup>3</sup>. » Ces noms, comme la suite le fera paraître, signifient une foi vive dans l'intérieur, les pratiques extérieures de la piété dans les saintes observances de l'Église, et la fréquentation des saints sacrements : trois moyens de conserver l'innocence, et l'abrégé de la vie de notre sainte princesse. C'est ce que vous verrez écrit sur la colonne et vous lirez dans son inscription les causes de sa fermeté. Et d'abord : « J'y écrirai, dit-il, le nom de mon Dieu, » en lui inspirant une foi vive. C'est, messieurs, par une telle foi, que le nom de Dieu est gravé profondément dans nos cœurs. Une foi vive est le fondement de la stabilité que nous admirons : car d'où viennent nos inconstances, si ce n'est de notre foi chancelante? parce que ce fondement est mal affermi, nous craignons de bâtir dessus, et nous marchons d'un pas douteux dans le chemin de la vertu. La foi seule a de quoi fixer l'esprit vacillant; car écoutez les qualités que saint Paul lui donne : *Fides sperandarum substantia rerum*. « La foi dit-il, est une substance<sup>4</sup>, » un solide fondement, un ferme soutien. Mais de quoi? de ce qui se voit dans le monde? Comment donner une consistance, ou pour parler avec saint Paul, une substance et un corps à cette ombre fugitive? La foi est donc un soutien, mais des « choses qu'on doit espérer. » Et quoi encore? *Argumentum non apparentium* : « c'est une pleine conviction de ce qui ne paraît pas. » La foi doit avoir en elle la conviction. Vous ne l'avez pas, direz-vous : j'en sais la cause; c'est que vous craignez de l'avoir, au lieu de la demander à Dieu qui la donne. C'est pourquoi tout tombe en ruine dans vos mœurs, et vos sens trop décisifs emportent si facilement votre raison incertaine et irrésolue. Et que veut dire cette conviction dont parle l'apôtre, si ce

<sup>1</sup> *Apoc.* cap. III, 12.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> *Scribam superum nomen Dei mei, et nomen civitatis Dei mei, novæ Jerusalem... et nomen meum novum.* (*Ibid.*)

<sup>4</sup> *Fides sperandarum substantia rerum, argumentum non apparentium.* (*Hebr.* cap. XI, 1.)

n'est, comme il dit ailleurs, « une soumission de « l'intelligence entièrement captivée<sup>1</sup>, sous l'autorité d'un Dieu qui parle? » Considérez la pieuse reine devant les autels, voyez comme elle est saisie de la présence de Dieu : ce n'est pas par sa suite qu'on la connaît, c'est par son attention, et par cette respectueuse immobilité qui ne lui permet pas même de lever les yeux. Le sacrement adorable approche : ah ! la foi du centurion, admirée par le Sauveur même, ne fut pas plus vive, et il ne dit pas plus humblement : « Je ne suis pas « digne<sup>2</sup>. » Voyez comme elle frappe cette poitrine innocente, comme elle se reproche les moindres péchés, comme elle abaisse cette tête auguste devant laquelle s'incline l'univers. La terre, son origine et sa sépulture, n'est pas encore assez basse pour la recevoir : elle voudrait disparaître tout entière devant la majesté du Roi des rois. Dieu lui grave par une foi vive dans le fond du cœur ce que disait Isaïe : « Cherchez des antres « profonds; cachez-vous dans les ouvertures de « la terre devant la face du Seigneur, et devant « la gloire d'une si haute majesté<sup>3</sup>. »

Ne vous étonnez donc pas si elle est si humble sur le trône. O spectacle merveilleux, et qui ravit en admiration le ciel et la terre ! Vous allez voir une reine, qui, à l'exemple de David, attaque de tous côtés sa propre grandeur, et tout l'orgueil qu'elle inspire : vous verrez dans les paroles de ce grand roi la vive peinture de la reine, et vous en reconnaîtrez tous les sentiments : *Domine, non est exaltatum cor meum!* « O Seigneur, mon « cœur ne s'est point haussé<sup>4</sup> ! » voilà l'orgueil attaqué dans sa source. *Neque elati sunt oculi mei;* « mes regards ne se sont pas élevés : » voilà l'ostentation et le faste réprimés. Ah ! Seigneur, je n'ai pas eu ce dédain qui empêche de jeter les yeux sur les mortels trop rampants, et qui fait dire à l'âme arrogante : « Il n'y a que moi sur « la terre<sup>5</sup>. » Combien était ennemi la pieuse reine de ces regards dédaigneux ! et dans une si haute élévation, qui vit jamais paraître en cette princesse ou le moindre sentiment d'orgueil, ou le moindre air de mépris? David poursuit : *Neque ambulavi in magnis, neque in mirabilibus super me :* « Je ne marche point dans de vastes pensées, ni dans des merveilles qui me passent. » Il combat ici les excès où tombent naturellement les grandes puissances. « L'orgueil, qui monte

<sup>1</sup> *In captivitatem redigentes omnem intellectum in obsequium Christi.* (*II. Cor.* cap. X, 5.)

<sup>2</sup> *Math.* cap. VIII, 8, 10.

<sup>3</sup> *Ingredere in petram, et abscondere in fossa humo a facie timoris Domini, et a gloria majestatis ejus.* (*Isa.* cap. II, 10.)

<sup>4</sup> *Psal.* CXXX, 1.

<sup>5</sup> *Dicis in corde tuo : Ego sum, et non est præter me amplius.* (*Isa.* cap. XLVII, 8.)

« toujours<sup>1</sup>, » après avoir porté ses prétentions à ce que la grandeur humaine a de plus solide, ou plutôt de moins ruineux, pousse ses desseins jusqu'à l'extravagance, et donne témérairement dans des projets insensés, comme faisait ce roi superbe (digne figure de l'ange rebelle) lorsqu'il disait en son cœur : « Je m'élèverai au-dessus des « nues, je poserai mon trône sur les astres, et je « serai semblable au Très-Haut<sup>2</sup>. » Je ne me perds « point, dit David, dans de tels excès; » et voilà l'orgueil méprisé dans ses égarements. Mais après l'avoir ainsi rabattu dans tous les endroits par où il semblait vouloir s'élever, David l'atterre tout à fait par ces paroles : « Si, dit-il, je n'ai « pas eu d'humbles sentiments, et que j'aie exalté « mon âme : » *Si non humiliter sentiebam, sed exultavi animam meam;* ou, comme traduit saint Jérôme : *Si non silere feci animam meam :* « Si je n'ai pas fait taire mon âme : » si je n'ai pas imposé silence à ces flatteuses pensées qui se présentent sans cesse pour enfler nos cœurs. Et enfin il conclut ainsi ce beau psaume : *Sicut ablactatus ad matrem suam, sic ablactata est anima mea.* « Mon âme a été, dit-il, comme un enfant sevré ; » je me suis arraché moi-même aux douceurs de la gloire humaine, peu capables de me soutenir, pour donner à mon esprit une nourriture plus solide. Ainsi l'âme supérieure domine de tous côtés cette impérieuse grandeur, et ne lui laisse dorénavant aucune place. David ne donna jamais de plus beau combat. Non, mes frères, les Philistins défaits, et les ours mêmes déchirés de ses mains, ne sont rien en comparaison de sa grandeur qu'il a domptée. Mais la sainte princesse que nous célébrons, l'a égalé dans la gloire d'un si beau triomphe.

Elle sut pourtant se prêter au monde avec toute la dignité que demandait sa grandeur. Les rois<sup>3</sup>, non plus que le soleil, n'ont pas reçu en vain l'éclat qui les environne : il est nécessaire au genre humain ; et ils doivent, pour le repos autant que pour la décoration de l'univers, soutenir une majesté qui n'est qu'un rayon de celle de Dieu. Il était aisé à la reine de faire sentir une grandeur qui lui était naturelle<sup>4</sup> ; elle était née dans une cour où la majesté se plaît à paraître avec tout son ap-

<sup>1</sup> *Superbia eorum qui te oderunt ascendit semper.* (*Psal.* LXXXIII, 23.)

<sup>2</sup> *Qui dicebas in corde tuo : In cælum conscendam ; super astra Dei exaltabo solium meum... Ascendam super altitudinem nubium : similis ero Altissimo.* (*Isa.* cap. XIV, 13, 14.)

<sup>3</sup> On lit dans la première édition : « Les rois doivent cet éclat à l'univers, comme le soleil lui doit sa lumière ; et, pour le repos du genre humain, ils doivent soutenir une majesté, etc. »

<sup>4</sup> On ne saurait donner une idée plus juste des mœurs de cette princesse et de la hauteur de ses sentiments, qu'en rapportant une réponse qu'elle fit un jour à une carmélite qu'elle avait priée de lui aider à faire son examen de conscience pour une confession générale. Cette religieuse lui de-

pareil, et d'un père qui sut conserver avec une grâce, comme avec une jalousie particulière, ce qu'on appelle en Espagne les coutumes de qualité et les bienséances du palais : mais elle aimait mieux tempérer la majesté, et l'anéantir devant Dieu, que de la faire éclater devant les hommes. Ainsi nous la voyions courir aux autels, pour y goûter avec David un humble repos, et s'enfoncer dans son oratoire, où, malgré le tumulte de la cour, elle trouvait le Carmel d'Élie, le désert de Jean, et la montagne si souvent témoin des gémissements de Jésus.

J'ai appris de saint Augustin que « l'âme attentive se fait à elle-même une solitude : » *Gignit enim sibi ipsa mentis intentio solitudinem*<sup>1</sup>. Mais, mes frères, ne nous flattons pas ; il faut savoir se donner des heures d'une solitude effective, si l'on veut conserver les forces de l'âme. C'est ici qu'il faut admirer l'inviolable fidélité que la reine gardait à Dieu : ni les divertissements, ni les fatigues des voyages, ni aucune occupation, ne lui faisait perdre ces heures particulières qu'elle destinait à la méditation et à la prière. Aurait-elle été si persévérante dans cet exercice, si elle n'y eût goûté « la manne cachée « que nul ne connaît, que celui qui en ressent les « saintes douceurs ? » C'est là qu'elle disait avec David : « O Seigneur, votre servante a trouvé son « cœur, pour vous faire cette prière ! » *Invenit servus tuus cor suum*<sup>2</sup>. Où allez-vous, cœurs égarés? Quoi, même pendant la prière vous laissez errer votre imagination vagabonde ; vos ambitieuses pensées vous reviennent devant Dieu ; elles font même le sujet de votre prière ! Par l'effet du même transport qui vous fait parler aux hommes de vos prétentions, vous en venez encore parler à Dieu, pour faire servir le ciel et la terre à vos intérêts. Ainsi votre ambition, que la prière devait éteindre, s'y échauffe : feu bien différent de celui que David sentait allumer dans sa méditation<sup>3</sup>. Ah ! plutôt puissiez-vous dire avec ce grand roi, et avec la pieuse reine que nous honorons : « O Seigneur, votre serviteur a trouvé « son cœur ! » J'ai rappelé ce fugitif, et le voilà tout entier devant votre face.

Ange saint<sup>4</sup>, qui présidiez à l'oraison de cette

manda si, avant son mariage, elle n'avait point eu envie de plaire à quelques uns des jeunes gens de la cour du roi son père : « Oh non, ma mère, dit-elle, il n'y avait point de rois. » (*Le président Hénault.*)

<sup>1</sup> *De divers. quæst. ad simplic. lib. II, quæst. IV, t. VI, col. 118.*

<sup>2</sup> *Vincenti dabo manna absconditum... et... nomen novum... quod nemo scit, nisi qui accipit.* (*Apoc.* cap. II, 17.)

<sup>3</sup> *Invenit servus tuus cor suum ut oraret te oratione hac.* (*II. Reg.* cap. VII, 27.)

<sup>4</sup> *Concaluit cor meum intra me : et in meditatione mea exardescet ignis.* (*Psal.* XXXVIII, 4.)

<sup>5</sup> *Apoc.* cap. VIII, 3.